

L'écho du Laudon

BULLETIN COMMUNAL D'INFORMATION

Numéro 58

Juillet 2016



Au sommaire :

Infos Mairie :	1-2-3-4-5-6-7-8
PI la Peyrelounque :	9
Club de l'amitié:	10
Tennis club de Sainte Colombe :	11
Comité des fêtes :	12
S C H :	13-14
Médiathèque :	15



Horaires d'ouverture au public de la mairie

- ⇒ **LUNDI** : 14 h 18 h
- ⇒ **MARDI** : 14 h 19 h
- ⇒ **MERCREDI** : 09 h 12 h
- ⇒ **JEUDI** : 14 h 18 h
- ⇒ **VENDREDI** : 14 h 17 h



Etat civil

Décès

- ◆ **Monsieur Michel DUBOIS, route d'Eyres Moncube**
- ◆ **Monsieur Paul LARREZET, route de Coudures,**
- ◆ **Monsieur Edouard DAUGA, chemin des Arriecs**
- ◆ **Monsieur Bernard MARTIN, chemin de Petoche**
- ◆ **Madame Laurence CRABOS, chemin de Garrot**
- ◆ **Monsieur Edmond DUBROCA, route de Coudures**



Nouveaux arrivants

- ◆ **Madame BODART, Monsieur CARETEY et leurs enfants
Chemin de Garrot.**
- ◆ **Madame MARTINEZ et ses enfants,
route de Coudures.**
- ◆ **Madame et Monsieur GIMENEZ et leurs enfants,
chemin des Arriecs.**
- ◆ **Mesdames SCHNEIDER,
chemin Rabat.**
- ◆ **Madame LAFENETRE et son fils,
route des Pyrénées.**





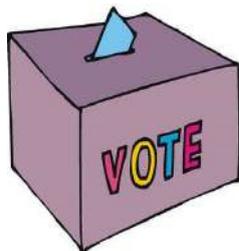
Le programme de la voirie 2016 a été réalisé. A savoir :

- ⇒ **chemin de grand Bleye et chemin de Montferrand en tri-couche,**
- ⇒ **la moitié du chemin de Labarthe en enrobé.**

En 2017 : Le programme de la voirie sera décidé d'ici la fin de l'année. La commission communale voirie a fait des propositions pour notre commune. Ces informations vous seront communiquées dans le prochain écho du laudon.

Travaux sur Artère de l'Adour : Suite au passage de la canalisation de gaz TIGF sous certains chemins communaux, les travaux de remise en état ont été réalisés.

Inscriptions sur les listes électorales



En 2017 aura lieu la refonte des listes électorales. A cette occasion, les listes électorales sont remises à jour et vous recevrez une nouvelle carte d'électeur au cours du premier trimestre 2017. Nous invitons toute personne non encore inscrite et désireuse de pouvoir exercer son droit de vote en 2017 à venir s'inscrire avant le 31 décembre 2016 munie d'un justificatif de domicile.

Rappel de réglementation

◆ **Bruits de voisinage :**

Il est rappelé qu'un arrêté préfectoral datant du 25 novembre 2003 règlemente l'usage des appareils à moteur lors des travaux de bricolage et de jardinage. Ainsi, ils ne peuvent être utilisés qu'aux horaires suivants :

Jours ouvrables : de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30
Les samedis : de 9h à 12h et de 15h à 19h
Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

S'il est exceptionnellement impossible de respecter cet arrêté, il est toujours possible de recueillir l'accord de ses voisins.

◆ **Brûlage des déchets verts :**

Le principe est qu'il est interdit dans le département des Landes.

Permanences mairie durant l'été :

Mardi 26 juillet : 16 h 18 h

Vendredi 29 juillet : 16 h 18 h

Mardi 2 août : 16 h 18 h

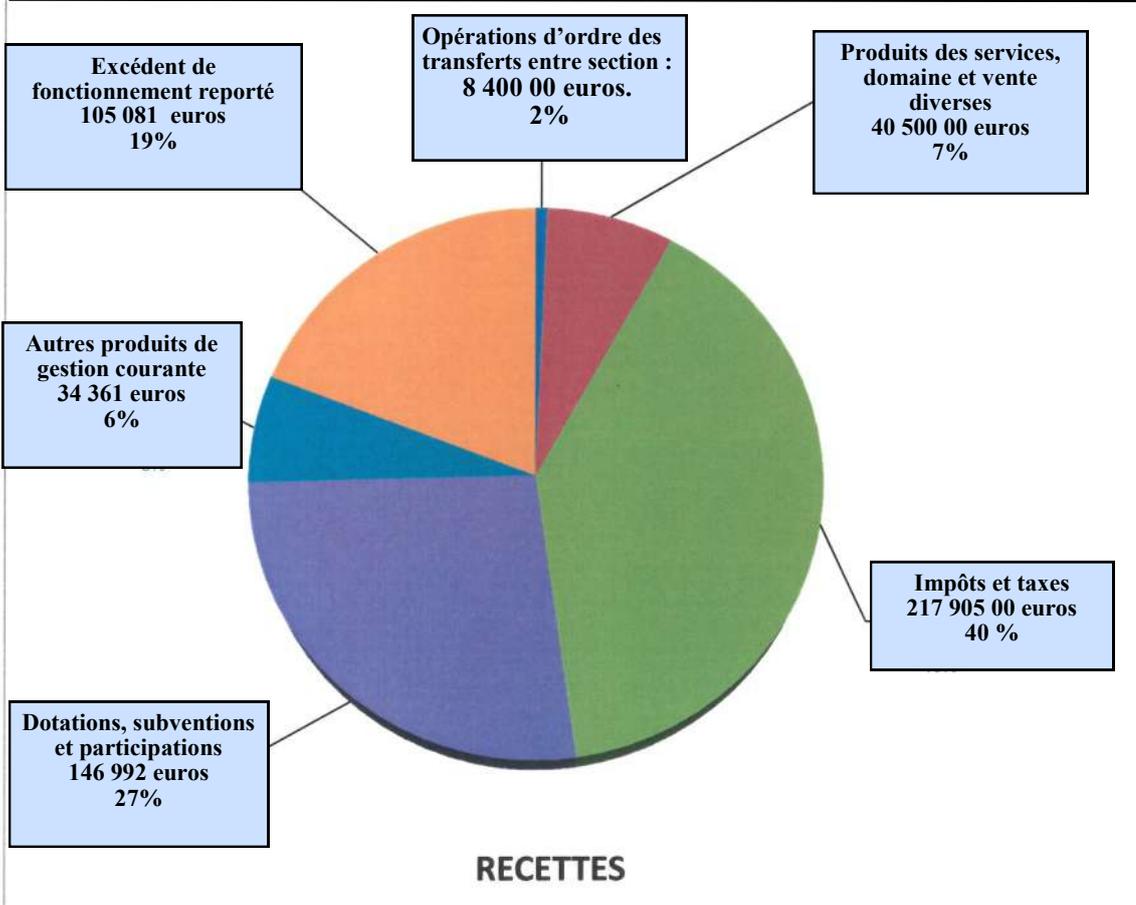
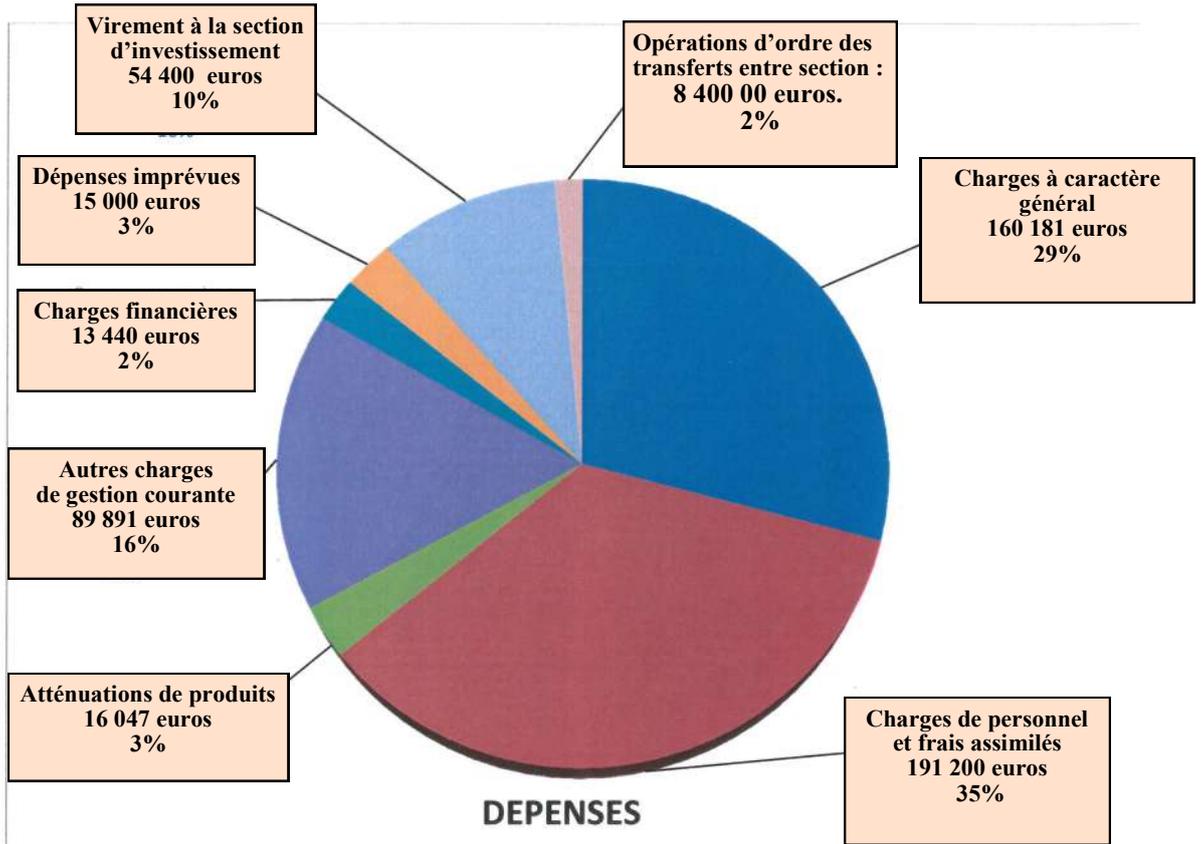
Vendredi 5 août : 16h 18 h

Mardi 9 août : 16h 18 h

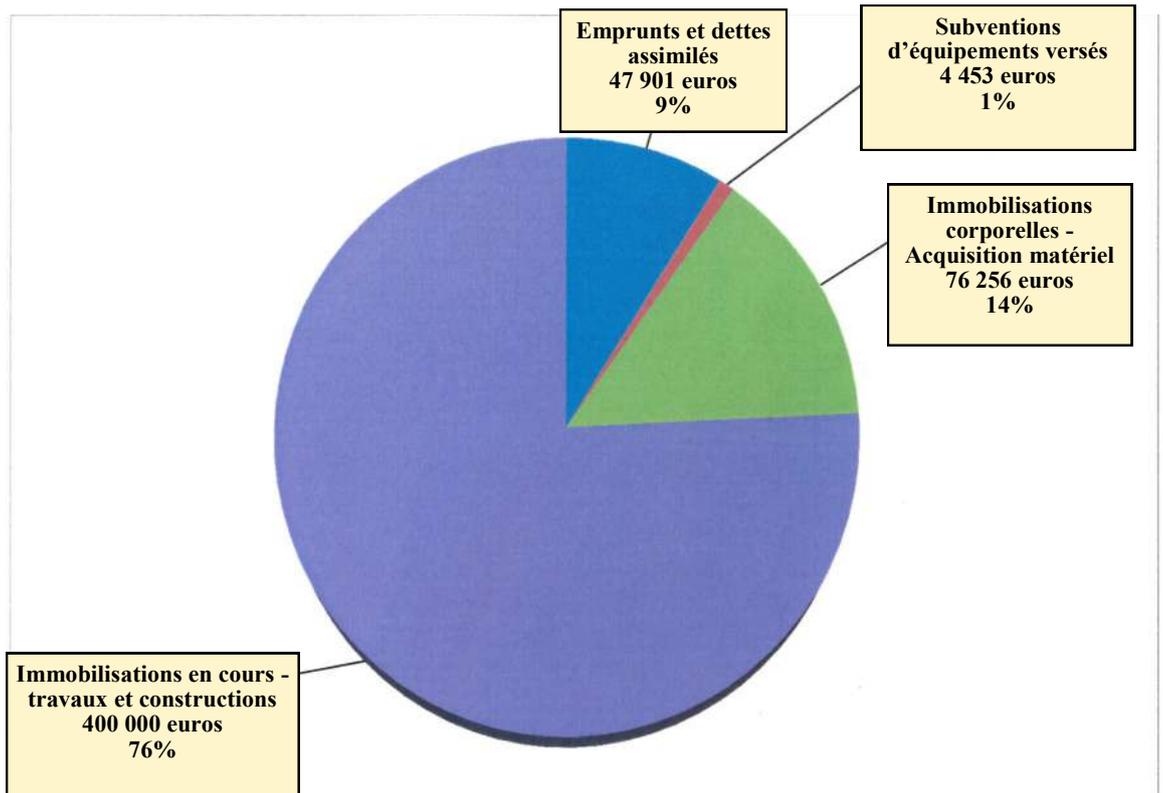
Vendredi 12 août : 16h 18h

**La mairie sera fermée
pour les vacances d'été :**

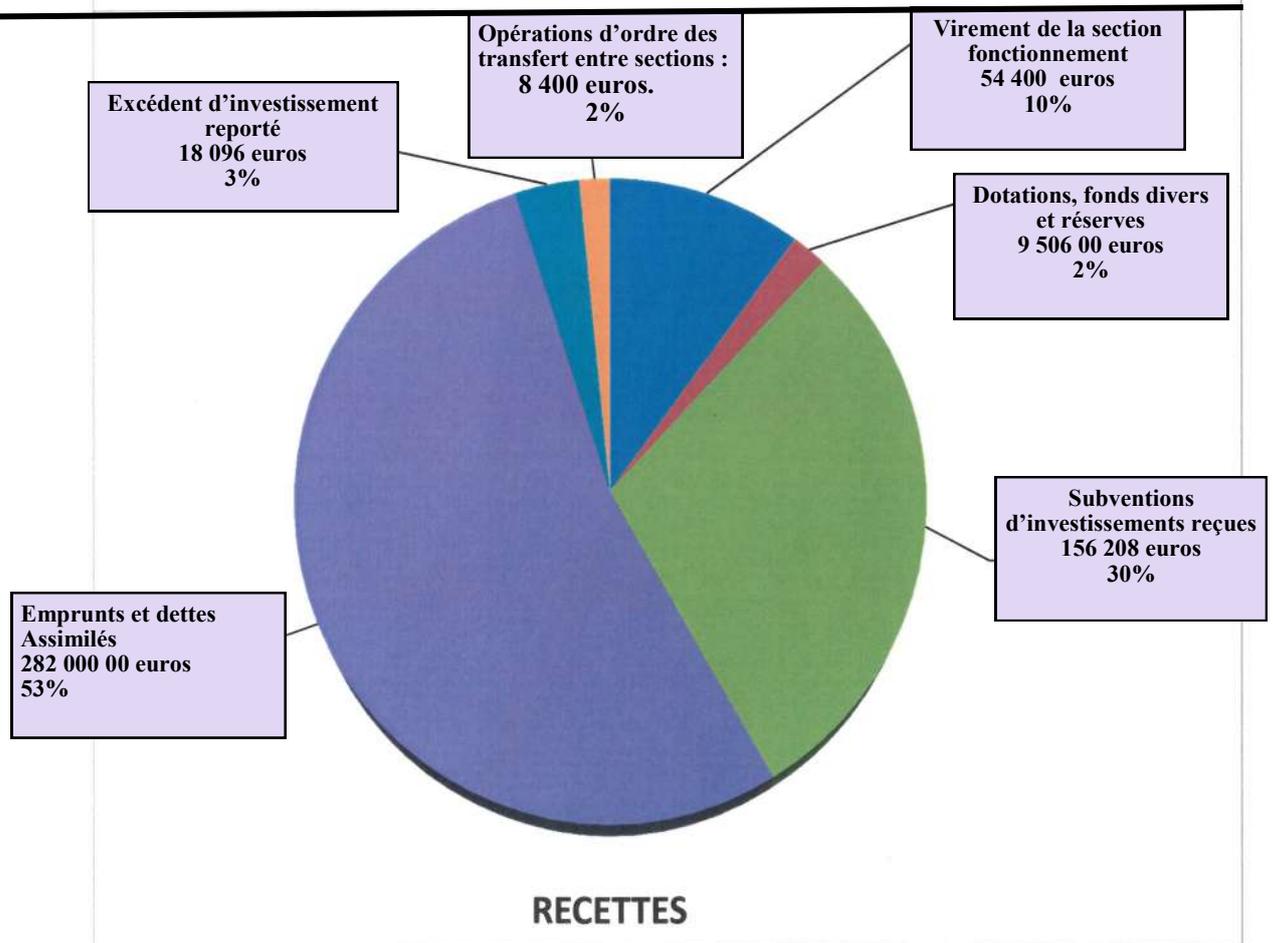
Du 25 juillet au 12 août inclus.



Budget : SECTION DE FONCTIONNEMENT : 548 559 euros



DEPENSES



RECETTES



Les appels d'offres des travaux de la mairie sont prévus au mois de juillet.

Ils concernent :

- ⇒ le déplacement des sanitaires publics et la création d'une rampe d'accès à l'école,
- ⇒ la création d'un ascenseur qui donnera accès au rez-de-chaussée et au premier étage de la mairie et de la médiathèque,
- ⇒ la pose d'un plancher hourdis au niveau du foyer municipal et du réfectoire attenant,
- ⇒ le remplacement de la porte d'entrée par une porte automatique et la rénovation de l'escalier extérieur,
- ⇒ le remplacement de l'escalier intérieur menant à l'étage,
- ⇒ la réfection de l'ensemble du premier étage :
 - Sol,
 - accueil/secrétariat mairie,
 - création d'un bureau du Maire,
 - rénovation de la salle du conseil municipal,
 - rénovation de la médiathèque,
 - création d'un sanitaire accessible aux personnes à mobilité réduite,
 - création d'un local d'archives.



L'ensemble du bâtiment sera également isolé (murs et plafonds).

L'enveloppe d'investissement du projet est estimée à 373 000 euros TTC.

Suite au refus de la Préfecture sur la demande de dérogation de cette mise aux normes obligatoires, le Conseil Municipal a décidé de réaliser ces travaux sur 2016/2017.

Ainsi, ces derniers débuteront le 15 octobre prochain pour une durée d'environ 8 mois.

Une réorganisation de la mairie et de la médiathèque est à prévoir sur la période des travaux ainsi qu'une réorganisation du fonctionnement de l'école et de la cantine/garderie.

Accès à l'église

Un audit d'accessibilité à l'église est lancé. Il est confié à Monsieur Labenne, architecte à Hagetmau.

Ce projet est également obligatoire et fera parti d'une demande de dérogation pour l'exercice 2018-2019.



Equipement cuisine et salle polyvalente

L'achat d'un réchaud au sol ainsi que l'allongement de la hotte seront réalisés après les locations estivales. L'équipement et les travaux sont confiés à l'entreprise Escriba.

Sonorisation hall des sports et salle polyvalente



La pose d'une sonorisation intégrée a été validée par le Conseil Municipal et sera réalisée ce début d'automne. Ces travaux sont confiés à l'entreprise SLTE pour un montant de 4 000 euros TTC.

Renforcement numérique de la commune

Un développement numérique Orange de la commune est validé et programmé par le SYDEC dont la compétence lui a été transférée par la communauté de communes HCU.



Un coffret répartiteur sera installé au bourg, chemin des arènes cet automne. Ce renforcement permettra d'augmenter significativement le débit d'utilisation de ceux qui sont à ce jour raccordés.

Certains d'entre nous n'ayant pas l'accès au réseau internet, un programme subventionné par Orange de développement numérique par parabole satellitaire est engagé à titre individuel.

Pour un équipement complet valorisé au tour de 550 euros, une subvention de 400 euros est actée par l'opérateur. Soit, un investissement individuel de 150 euros.

Seront concernés également ceux qui à date auront un débit inférieur à 2Mbits. L'abonnement mensuel venant en sus suivant les besoins de chacun. Il faudra compter en moyenne entre 19 et 30 euros.

Afin de permettre de tester cet équipement gracieusement, de voir ses capacités, deux appareils vont être mis à disposition de notre canton (actuel).

Un appareillage parabole/ordinateur pour test sera mis à disposition à la médiathèque d'Hagetmau et l'autre circulera à tour de rôle dans chaque commune de HCU. Nous vous tiendrons informés de sa mise en application par un prospectus déposé dans votre boîte aux lettres.



RAPPEL

AUTOUR DE MA MAISON

Les règles à respecter

JE DÉBROUSSAILLE POUR ÉVITER LA PROPAGATION DU FEU À LA FORÊT



Si vous êtes propriétaire ou locataire d'un terrain bâti ou non bâti situé à moins de 200 m de bois et forêts, vous devez respecter les obligations de débroussaillage et de maintien en état débroussaillé jusqu'à 50 m des constructions y compris sur les propriétés voisines.

Le débroussaillage est un moyen de protéger sa maison et ses proches.

Règles de débroussaillage (L135-2 et R163-3 du CF) contravention 4^{ème} ou 5^{ème} classe et amende pénale de 30 €/m² non débroussaillé après mise en demeure restée sans effet.



JE NE BRÛLE PAS MES DÉCHETS VERTS

Le brûlage des déchets verts est interdit en tout lieu et en toute période. Il existe d'autres solutions (broyage, compostage, déchetterie).



JE N'INSTALLE PAS MON BARBECUE N'IMPORTE OÙ

Un barbecue doit être installé de façon stable, dans un espace dégagé et à l'abri de toute matière inflammable. Un moyen d'extinction (tuyau d'arrosage, extincteur...) doit être disponible à proximité afin d'éviter la propagation des braises suite à un coup de vent. Le sol ne doit pas favoriser la propagation éventuelle de flammes.

Emploi du feu et incendie involontaire (L163-4 du CF) amende de 4^{ème} classe et sanctions pénales. En cas de départ d'incendie, peines de prison de 6 mois à 3 ans.



Ne pas allumer de lanterne chinoise



Ne pas allumer de feu d'artifice

LES ACTEURS DE LA DÉFENSE DES FORÊTS CONTRE L'INCENDIE SONT : les services de l'État, les communes, les SDIS et les DFCI.



LA DÉFENSE DES FORÊTS CONTRE L'INCENDIE EN AQUITAINE (DFCI AQUITAINE) UN ACTEUR MAJEUR DE LA PRÉVENTION

La défense des forêts contre les risques de feu consiste à aménager des pistes et leurs fossés, des points d'eau et des ponts, indispensables à l'intervention des sapeurs-pompiers. L'ensemble est cartographié. Ces infrastructures sont réservées aux sapeurs pompiers et aux professionnels pour entretenir la forêt.

Respectez-les



EN CAS D'INCENDIE

composez
le 18 ou
le 112

AVANT DE VOUS RENDRE EN FORÊT, PENSEZ À VOUS RENSEIGNER SUR www.gironde.gouv.fr, www.landes.gouv.fr, www.lot-et-garonne.gouv.fr et www.dfcj-aquitaine.fr





EAU

... Et l'eau coule sous les ponts

Bilan 2015

Le syndicat s'occupe de l'entretien et du fonctionnement des ouvrages pour 23 communes : Aubagnan, Audignon, Aurice, Bas-Mauco, Cauna, Coudures, Doazit, Eyres-Moncube, Hauriet, Horsarrieu, Lemoche, Le Leuy, Amylis, Montaut, Montsaué, St Aubin, Ste Colombe, St Sever, Sarraziet, Serres-Gaston, Erreslou-et-Arribans et Toulouzette.

Production totale : 2 340 075 m³
 Population desservie : 14 379 habitants
 Nombre d'abonnés : 4 352
 Conventions Vente en gros : Hagetmau et St Sever
 Particuliers : 854 844 m³
 Vente en gros : 187 887 m³
 Besoins de service et fuites : 383 807 m³

Pour un foyer de 4 personnes consommant 120 m ³ /an	
Abonnement	60,00 €
Part proportionnelle liée aux m ³	109,13 €
Redevance prélèvement	8,64 €
Redevance pour pollution domestique	37,20 €
IVA	11,83 €
Total (€ TTC)	226,80 €
Prix du m³ (€ TTC)	1,89 €
Evolution du prix du m ³ / 2013	2,96%

Recettes d'exploitation totale : 1 100 104,17 (+5,6%)
 Etat de la dette : 846 072,52 €
 Taux d'impayés : 4,5 %



ASSAINISSEMENT

Le bruit court sur l'Eau...

Bilan 2015

Le syndicat s'occupe de l'entretien et du fonctionnement des ouvrages d'assainissement de 2 communes : Aurice et Cauna.

Il réalise l'étude de projet pour la création d'un réseau et d'une station pour la commune d'Audignon.

AURICE : une station (biodysses) de 600 équivalents-habitants, 2 postes de relevage et 3 km de réseaux.
 37 abonnés

Pour un foyer de 4 personnes consommant 120 m ³ /an	
Abonnement	60,00 €
Part proportionnelle liée aux m ³	180,00 €
Redevance modernisation des réseaux	28,20 €
TVA	26,82 €
Total (€ TTC)	295,02 €
Prix du m³ (€ TTC)	2,46 €

CAUNA : une station (boues activées) de 300 équivalents-habitants et 2 km de réseaux.

Pour un foyer de 4 personnes consommant 120 m ³ /an	
Abonnement	40,00 €
Part proportionnelle liée aux m ³	124,80 €
Redevance modernisation des réseaux	28,20 €
IVA	19,30 €
Total (€ TTC)	212,30 €
Prix du m³ (€ TTC)	1,77 €

Recettes d'exploitation totale : 121824,46 € (+22,7%)
 Etat de la dette : 287 000,00 €
 Taux d'impayés : 11 %

Retour sur la fête des écoles 2016

R
P
I
L
a
P
e
y
r
e
l
o
u
n
q
u
e

Cette année, ce fut au tour du village de Sainte Colombe d'accueillir la Fête des écoles du regroupement « La Peyreloune ».

La matinée a démarré par un spectacle haut en couleur et en qualité, préparé minutieusement par chaque enseignant avec la complicité des élèves.

C'est toujours émouvant de voir à quel point les enfants s'investissent lors des démonstrations, que ce soit de danse, de théâtre ou encore de chant...

Et que de monde pour les applaudir ! Les tribunes étaient bondées et le public attentif en encourageant par leurs généreux applaudissements chaque passage de classe.

Le spectacle a été suivi du discours de Monsieur le Maire Philippe Dutoya, et de l'apéritif offert par la municipalité de Ste Colombe.

Puis le moment du repas est arrivé : 440 convives : un record ! Une récompense pour l'implication de tous les membres bénévoles de l'APE qui s'investissent pour que cette journée soit une grande fête !

L'après midi s'est poursuivie avec des jeux pour le plus grand plaisir de tous les enfants.

A l'année prochaine !



Sortie Music Hall à Bordeaux

Dimanche 12 juin, 35 colombins du club de l'amitié embarquaient à bord d'un confortable autocar en direction de Bordeaux. Avec les explications éclairées de notre guide qui nous a rejoint à notre arrivée, Bordeaux n'a plus de secret pour nous. La ballade est passionnante. Un petit arrêt rive droite, histoire d'admirer les magnifiques édifices du bord de Gironde avec en point de mire le miroir d'eau puis, direction le centre historique. Une petite ballade à pied, nous permet de découvrir des monuments historiques remarquables comme le palais Rohan (mairie) ou encore la cathédrale St André. L'heure est venue de rejoindre Artigue où «Le grain de folie» nous attend. C'est d'abord, un déjeuner-spectacle bienvenu (le petit déjeuner est déjà loin) puis 2h30 de spectacle féerique où se mêle, magie, cancan, cabaret, acrobatie et comique. Nous avons repris la route des Landes en fin d'après midi, heureux ! Un photo du groupe pour se souvenir de cet excellent moment passé ensemble puis le partage du verre de l'amitié avant de nous séparer.



Retour sur le Concours Départemental des Quilles de 6



**Le trophée des quilles de 6
remporté par Ste colombe**

Mercredi 8 juin, Le club de l'amitié reçoit pour la 6ème fois, le championnat départemental de quilles de 6 organisé par Génération Mouvement (Les aînés ruraux).

De nombreux membres du club ont accepté de prendre part à cette manifestation (vente de tickets, buvette, organisations diverses). Le repas de midi est organisé par les bénévoles de l'ASCH basket et sera servi à 183 personnes (joueurs, accompagnants, organisateurs, invités).

6 équipes dont 2 féminines vont défendre les couleurs de Ste colombe parmi les 49 équipes en compétition. Au final, Ste colombe tire parfaitement son épingle du jeu puisque 3 équipes du club terminent sur les différents podiums.

Concours général : Ste colombe1 (**G. Vidal, J.P. Clavé, J.L. Labadie**) remporte le trophée devant Ste colombe2 (**J. Castets, Y. Degas, R. Baillet**).
Concours féminin : Ste colombe 6 (**M.Lacazedieu, J. Hiard, C. Bancons**) termine 3 ème.

Après quelques années de disette, le trophée revient enfin à Ste colombe.

Après la remise des prix dans le hall des sports, un vin d'honneur, offert par la municipalité a été servi aux nombreux participants.

Un grand merci à tous les acteurs de cette belle journée conviviale.

La première assemblée générale du Tennis Club

T

La première assemblée générale du Tennis Club de Sainte Colombe, s'est tenue vendredi 24 juin dernier au Trinquet de Ste Colombe. Devant une quarantaine de personnes dont Philippe Dutoya, Maire de la commune. Le Président Eric Lesbarrères a tout d'abord tenu à remercier tous ceux qui, de prêt ou de loin, ont contribué à la création du club, notamment l'aide précieuse de la municipalité.

Il s'est montré ravi de cette première saison.

Le club a remporté ses premiers trophées :

- **Champion des Landes + de 45 en individuel**
- **Champion de ligue 55+ par équipe.**

e



La lecture du compte rendu financier par Aurélien, laisse apparaître une trésorerie au beau fixe. Camille en tant que secrétaire du club a fait le point sur le nombre de licenciés et a rappelé les conditions d'utilisation de la salle polyvalente et du cours extérieur.

n

Le Président a ensuite formulé deux vœux :

la naissance d'une équipe féminine dès la saison prochaine et la création à court terme d'un deuxième cours de tennis en extérieur.

Le mot de la fin est revenu à Philippe Dutoya qui se félicite d'accueillir une nouvelle association au sein de notre commune et adresse un message à tous les licenciés, colombins ou non : ils sont chez eux à Ste Colombe !

Après les nombreuses remises de récompenses, cette assemblée générale s'est clôturée autour d'un apéritif fort convivial en regardant la finale du top 14.

n



Le TENNIS CLUB

**Renseignements :
06.67.68.22.96**

i

s

Retour sur les fêtes 2016...



Les festivités 2016 se sont déroulées du 22 au 24 avril dernier, avec cette année encore un programme riche et varié.

Le traditionnel repas communal a lancé de belle manière ce week-end puisqu'il a réuni près de 300 convives qui ont pu se régaler en dégustant le repas préparé par l'auberge du conte. Ce début de soirée a été rythmé par la banda les biberons d'Hagetmau avant de céder la place au DJ de « Funbodég ».

Le steak/frites du samedi midi a réuni 110 convives.

Les jeux gonflables ont rythmé cette après midi sous le signe du jeu et de la convivialité.

Fort de son succès l'an dernier, la soirée concert y mojitos a été reconduite pour le plus grand bonheur de tous !

Et cette année, c'est le groupe « faut qu'ça guinche » qui a mis une ambiance torride; rafraichie par les Mojitos de nos deux spécialistes : Nico et Jean Phi. « Fun bodeg » a accompagné les festayres en musique jusqu'au bout de la nuit...



Le dimanche, après la traditionnelle messe en musique suivie de la cérémonie au monument aux morts, 250 personnes se sont délectées du repas du Festayre suivi de la course landaise formelle.

Quelle joie de pouvoir assister à cette course en plein air et dans nos arènes !

Ces fêtes se sont clôturées autour d'un vin d'honneur bien mérité vu la qualité une fois encore, du spectacle proposé par la cuadrilla de Benjamin de Rovere et l'excellent bétail de Jean Louis Deyris.

Un immense merci aux bénévoles sans qui, nous le répèterons jamais assez, ces fêtes de notre village ne pourraient exister.

Info

Après six années en tant que Présidents du comité des fêtes, Pierre Destribois et Nicolas Dulau passent la main.

vous êtes intéressés, pour reprendre le flambeau, merci de vous faire connaître auprès de :

Pierre DESTRIBOIS 06-78-81-98-13

Nicolas DULAU 06-11-63-21-79

comitedesfetes.saintecolombe@live.fr

B

a

s

k

e

t

Les années se suivent et ne se ressemblent pas.
Cette saison 2015-2016 des basketteurs de l'ASCH
s'est achevée plus tôt que la précédente pour la majorité des équipes.

Mais avant tout, quelques chiffres clés pour commencer :
L'ASCH compte cette saison 251 licenciés, 17 équipes, 1 école de basket
avec garderie et baby-basket, 13 éducateurs , 7 arbitres , plusieurs officiels
de table de marque dont un national , 247 abonnés et 1677 amis sur Facebook.

Compte-rendu sportif :

Même si aucun trophée majeur n'est venu garnir nos étagères, quelques beaux
parcours sont à noter. Dans la hiérarchie départementale :

- ⇒ nos **poussines** terminent à une belle 3ème place de série A ,
- ⇒ nos **benjamines** avec Hagetmau sont finalistes en série AB ,
- ⇒ nos **poussins** finalistes en série B,
- ⇒ nos **minimes garçons** sont allés jusqu'au 1/4 de finale,
- ⇒ nos **cadettes** avec TBC championnes série AB,
- ⇒ nos **juniors** ont rendu le titre qu'ils détenaient depuis plusieurs saisons
en s'inclinant en finale,
- ⇒ les **équipes séniors 4 et 5** ont poussé jusqu'aux 1/2 finales de leur catégorie.
Pour l'équipe 4, une finale en coupe Lassaosa.

Dans un championnat relevé :

- ⇒ nos **cadets** terminent à la 7ème place du niveau Aquitaine et perdent leur 1/2
finale en coupe Fauthoux.
- ⇒ **notre équipe 2** descend d'un niveau pour la saison prochaine toujours dans
la compétition régionale. Cela était prévisible tant l'équipe a perdu de bons
éléments au fil des ans,
- ⇒ Nos équipes des **séniors filles et garçons 3** se maintiennent au plus haut
niveau départemental.
- ⇒ **notre équipe fanion**, pour son retour dans la compétition nationale , engagée
dans une poule très indigeste, nous a très agréablement surpris en terminant
3ème ex-aequo derrière deux autres landais au dessus du lot cette saison :
le REAL Chalossais et l'ESMS.

Dans la **coupe sud ouest** le parcours s'est arrêté au stade des 1/8ème de finale
face à l'ESMS et dans la mythique **coupe des landes**, en 1/4 de finale après avoir
résisté jusqu'au bout à l'ogre Dax-Gamarde et ce malgré une équipe diminuée
(96-91).

Après la démission du coach Philippe Carrère à mi parcours , **Adrien FERRER**
s'est vu confié la lourde responsabilité de terminer la saison. Une belle promotion
pour Adrien qui est également notre éducateur diplômé pour les jeunes depuis
cette saison. Nous lui renouvelons notre confiance pour la prochaine saison.

La création d'une section **basket loisir**, forte d'une bonne vingtaine de membres de
tous âges et sexes, a été un franc succès . Les douleurs musculaires faisant suite
aux entrainements ou matchs du dimanche matin furent vite combattues à grand
coup d'amitié et de convivialité autour d'une bonne table.

Foire de l'ascension



La foire de l'ascension 2016 a été une grande réussite.

Cet événement annuel devenu un moment incontournable de notre village vient de passer le cap des 20 années d'existence !

La foire a réussi le pari de réunir plusieurs générations sous le signe de la convivialité et de l'amitié.

Après tout l'investissement et le travail que cela demande aux organisateurs, la hausse de la fréquentation et le bon nombre de repas servis ne peut que redonner le sourire aux fidèles bénévoles colombins.

Nous ne les remercierons jamais assez pour leur implication.



Des matchs de N3 à Ste Colombe pour la saison à venir !

Du nouveau à venir sur Sainte Colombe puisque des rencontres de notre équipe première vont être programmées la saison prochaine. Une juste récompense pour les dirigeants colombins en place qui ont une réelle envie de faire revenir les colombins dans nos travées du hall des sports. Vous en saurez plus courant septembre sur les dates. Le championnat de Nationale 3 ne commence que le 24 septembre.

Reprise avec un match amical pour les fêtes de Serreslous :

20 Août à 18h contre Elan Tursan.

Pour conclure le club de l'ASCH adresse un énorme merci aux éducateurs bénévoles, aux arbitres et officiels de table, sans qui rien ne serait possible pour le côté purement sportif et également à la centaine de bénévoles au grand cœur sans qui rien ne serait possible pour la partie animation et événements .

Merci également aux 3 communes , aux collectivités et à nos partenaires privés pour leur soutien.

L'ASCH vous souhaite un bel été et vous donne rendez vous tous les jeudis pour le loto à Horsarrieu mais aussi le loto du 14 Juillet qui est délocalisé sur Sainte-Colombe.

Si vous souhaitez nous rejoindre dans cette aventure humaine, en tant que licencié, bénévole ou membre du conseil d'administration, ou simple supporter,

n'hésitez pas à nous contacter :

site officiel:www.asch-40.com

Facebook :www.facebook.com/ASCH40

Contact école de basket : F Destribos 06.71.79.06.54

Nous avons la chance d'avoir une médiathèque au sein de notre village : à disposition gratuitement, des livres pour les enfants, des DVD, des romans pour les adultes avec les nouveautés incontournables, des BD en tout genre, des documentaires mais aussi des expositions et des jeux.. !

Alors venez en profiter afin qu'elle continue à être un lieu de rencontre et de partage !



Venez jouer cet été à la médiathèque de Sainte Colombe avec l'abcédaire des éditions l'Edune !

Différents jeux vous sont proposés autour de 20 albums jeunesse !

C'est ludique, c'est beau et c'est l'occasion d'un moment en famille ou entre copains à la bibliothèque !



Venez découvrir l'exposition photographique de Jonathan Zaccaria sur le thème des pôles.

**Exposition jusqu'au 30 septembre 2016.
Dans les locaux de la médiathèque et de la mairie.**

ITINERAIRES 2016

Comme chaque année, Ste colombe participe à la manifestation proposée par la Médiathèque Départementale des Landes.

Nous accueillerons donc une animation courant octobre.

Ouverture au public de la médiathèque :

lundi : 15h - 18 h 30

MERCREDI : 14 h 30 - 18h30

JEUDI : 9h - 12h

VENDREDI : 14 h - 18h30

La médiathèque sera fermée pour les vacances d'été :

**du 18 juillet au 25 juillet
et
du 16 au 23 août inclus.**